



Pourquoi le combat actuel pour le retrait de la « loi travail » peut pousser le Travail à sortir de l'Union européenne, à annuler la dette dite « publique », mais surtout écraser le parasite, le Capital ?

L'appétit gargantuesque et toujours plus important du Capital compresse toujours plus le monde du Travail et lui impose des régressions sans précédent. Ainsi les lois Macron, Rebsamen, maintenant El Khomri – pour ne citer que ces noms –, dans la continuité des politiques des précédents gouvernements depuis des décennies, s'inscrivent dans ce plan organisé de pillage des richesses produites par le seul Travail.

Seulement, si aucun gouvernement et même parti institutionnel ne s'oppose au diktat du Capital, il est en train de se passer quelque chose de subversif pour le système capitaliste : **le Travail est en train de prendre conscience du fait qu'il est seul créateur de richesses et que cela lui octroie une légitimité politique.** Cette affirmation politique du point de vue du Travail peut faire sauter de nombreux verrous mis en place par le Capital depuis des décennies.

Le combat qui est en train de se mener avec des manifestations et rassemblements toujours plus massifs pour le retrait de la « loi travail » commence à montrer ces réels enjeux ; et à moins que le monde du Travail ne rentre dans ses chaumières comme si de rien n'était, le combat va très vite prendre une tournure plus politique : **se libérer totalement de la domination du Capital.** Pour cela, et dans un premier temps, le Travail va devoir dynamiter les deux principaux verrous indispensables à son émancipation, **l'Union européenne et la privatisation de la dette dite « publique ».**

La « loi travail » dans le plan de bataille du Capital

Alors que l'humiliation grecque battait son plein en juillet dernier, un texte inaperçu visant la France allait engendrer une fameuse loi qui allait prendre le nom d'El Khomri. L'ironie du sort est que ce texte a été publié un 14 juillet 2015 au JO de l'UE ! Comme pour beaucoup de lois, les « pantins » français n'ont qu'à s'exécuter...

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

(...)

RECOMMANDE que la France s'attache, au cours de la période 2015-2016, à :

(...)

6. réformer le droit du travail afin d'inciter davantage les employeurs à embaucher en contrats à durée indéterminée ; faciliter, au niveau des entreprises et des branches, les dérogations aux dispositions juridiques générales, notamment en ce qui concerne l'organisation du temps de travail ; réformer la loi portant création des accords de maintien de l'emploi d'ici à la fin de 2015 en vue d'accroître leur utilisation par les entreprises ; entreprendre, en concertation avec les partenaires sociaux et conformément aux pratiques nationales, une réforme du système d'assurance chômage afin d'en rétablir la soutenabilité budgétaire et d'encourager davantage le retour au travail.

Extrait du journal officiel de l'Union européenne (2015/C 272/14)

On appréciera aussi « réformer (...) le processus de formation des salaires pour que ceux-ci évoluent au même rythme que la productivité » et bien d'autres bonnes paroles !

Finalement la situation française pourrait ressembler à celle grecque, ce qui pourrait entraîner les foudres de cette Europe du Capital. Cette loi El Khomri est-elle faite uniquement pour satisfaire le MEDEF ou y aurait-il une autre raison ?

Quand un pays ne respecte pas les critères de Maastricht – notamment un déficit public inférieur à 3 % du PIB –, il risque une amende salée. Et en 2016, nous ne sommes plus que cinq dans ce cas avec le Portugal, l'Italie, la Bulgarie, et la Croatie – contre 15 en 2009. Pour la France, la sanction pour non-respect des recommandations des sages européens pourrait atteindre entre 0,2 % et 0,5 % du PIB, soit **environ 10 milliards d'euros !**

Souvenons-nous aussi, après les attentats de novembre, le président Hollande décide de créer des postes dans la police et la gendarmerie en assumant le surcroît de dépenses tout en déclarant que « *Le pacte de sécurité l'emporte sur le pacte de stabilité* » ! Ajouté à cela un État d'urgence qui deviendrait permanent, ce renforcement sécuritaire sans doute plus dans l'objectif de calmer les réactions de plus en plus violentes du monde du Travail se paie auprès de Bruxelles... Sans parler de la politique guerrière pour soutenir l'impérialisme américain qui, elle, ne génère jamais trop de déficits publics !

Vue sous cet angle, la bataille à mener pour le retrait de la « *loi travail* » n'a aucune analogie avec le retrait du CPE – ce que certains pensent – et nécessite bien plus que des banderoles « *Sénateurs ne votez pas cette loi !* ». **Cette bataille passera par un véritable pied de nez aux institutions européennes avec notamment des répercussions importantes sur les remboursements de la dette à un Capital en colère.**

Revendiquer le retrait de cette loi en restant dans ce cadre, coûterait au peuple français plusieurs dizaines de milliards d'euros, qu'il nous faudrait en plus emprunter ! Finalement, le monde du Travail pourrait vite comprendre que limiter le combat au seul retrait de cette loi serait sans intérêt pour lui ; une seule issue favorable apparaît donc inéluctable : **sortir de cet asservissement au Capital en rejetant ses institutions et son chantage permanent à la dette.** L'enjeu est de taille, mais la période semble favorable pour avancer dans ce sens.

À contrario, l'exemple grec avec A. Tsipras qui s'est cantonné à rester dans le cadre européen du Capital a eu des conséquences encore plus dramatiques pour son peuple humilié. On dirait que c'est notre tour : **allons-nous décider collectivement de sortir de ce cadre mortifère et sans-issu ?**

L'Union européenne ou l'asservissement des nations

Depuis la Libération, où un compromis entre le Capital et le Travail a été gagné par le monde du Travail – depuis des dizaines d'années, le monde du Travail pouvait faire varier le curseur en fonction du rapport de force qu'il pouvait montrer –, le Capital s'est organisé pour verrouiller toute prétention légitime du Travail afin de protéger, et d'assurer sa domination ; car ce n'est pas que de richesses qu'il rêve, mais de domination éternelle. Ainsi virent le jour des institutions purement créées par et pour le Capital, avec, par exemple : la primauté de l'élection du président de la République au suffrage universel et l'Union européenne.

Le but était simple : **retirer toute souveraineté aux peuples d'Europe** en y substituant progressivement une institution supranationale permettant à quelques dirigeants représentant les puissances du Capital de dicter à la lettre les lois et budgets aux nations totalement asservies. Et nous y sommes ! Le peuple français a perdu entièrement – ou presque – sa souveraineté. Comme ses voisins européens, **il ne maîtrise plus de monnaie, plus de budget, plus ses lois**. Seule perdue une farce pour entretenir l'illusion démocratique avec de mauvais comédiens pour lesquels le Travail serait condamné à élire régulièrement. Ainsi, en 2012 où une « *chèvre* » aurait gagné face à Sarkozy, nous avons hérité d'un Hollande qui passe toute son énergie à n'être rien !

Toujours dans cette farce, les mauvais comédiens Macron, Rebsamen, El Khomri [etc.] ne sont là que pour donner des noms aux lois que les institutions du Capital – ici l'UE – leur imposent

d'écrire. Pas besoin de chercher bien loin pour mettre à jour cette farce : en 2005, quand le peuple français dit « *NON* », on fait quand même ; ce qui est peut-être moins humiliant que de revoter jusqu'à ce que le « *OUI* » passe ! Et d'élection en élection, une minorité vote pour des « *pantins* », ne représentant rien et ne respectant jamais ce pour quoi ils ont été élus. Et **tous les partis institutionnels – c'est-à-dire reconnus légitimes par le Capital et participant à la farce – en portent une grande responsabilité.**

La situation grecque – et l'avènement de SYRIZA qui avait suscité un espoir bien au-delà des frontières grecques –, il y a un an, est éloquente et a fait apparaître au grand jour le véritable visage des institutions européennes. Et si la complicité française de cette volonté d'humiliation du peuple grec nous avait fait réagir, **il semblerait que maintenant ce soit la France qui soit sous les projecteurs de l'Union européenne !** Curieusement, on pourrait croire que de l'intérieur, nous ne nous en rendons pas compte...

Privatisation de la dette, le coup du siècle !

Au même moment que les institutions européennes commençaient à s'affirmer, le Capital allait mettre en place le coup du siècle. Mieux que des institutions pour asservir les peuples – mais cela s'ajoute ! –, il se devait d'être le seul à tenir les cordons de la bourse pour financer les besoins des Nations.

Une pierre, deux coups ! Non seulement le Capital allait dominer les Nations sous forme de chantage à la dette qu'il osera qualifier de « *publique* », mais en plus il allait se gaver sur les intérêts énormes que les peuples devront rembourser sans fin.

C'est le 3 janvier 1973, que Georges Pompidou et son ministre des Finances Valéry Giscard d'Estaing font passer une loi interdisant à la banque centrale de prêter au Trésor public, c'est-à-dire à l'État. Jusqu'à il y a plus de 40 ans, la Banque de France avait comme mission de financer les besoins de la Nation (investissements, politique industrielle, éducation...). Elle le faisait dans une logique de politique publique permettant ainsi des financements anticipant l'équilibre budgétaire et basé sur les richesses créées chaque année au niveau national. La banque de France créait la monnaie et prêtait cet argent à l'État, aux entreprises publiques et nationalisées, sans intérêts ou proche de l'inflation.

Après cette loi, chaque franc emprunté le sera dans les banques privées : cela fait maintenant plus de 40 ans que l'État est sous la coupe exclusive des marchés financiers, que la création monétaire a été privatisée et que le déclin de la puissance publique fut engagé, annihilant progressivement la souveraineté populaire.

La création de la dette n'est donc rien d'autre qu'un choix économique et politique conscient effectué par la bourgeoisie. La dette de l'État dépasse aujourd'hui les 2000 milliards d'euros avec un poids des intérêts à rembourser aux banques privées augmentant d'année en année.

Entre 1980 et 2008, l'État a versé 1142 milliards d'euros d'intérêts aux marchés financiers, le hold-up du millénaire ! Le Capital vient de s'assurer une rente pour des dizaines d'années... **Car qui pourrait croire qu'il laisserait faire une baisse du poids de la dette et des intérêts qui lui reviennent annuellement ?**

Un seul leitmotiv de nos mauvais comédiens : baisser le déficit public à moins de 3 % du PIB – aujourd'hui il a baissé de 0,5 % en 2015 et correspond à 3,5 % du PIB de 2015, soit 77,4 milliards d'euros – ce qui est dérisoire par rapport à la dette publique qui avoisine elle 2 100 milliards d'euros, soit 95,7 % du PIB de 2015.

On voit bien la volonté politique de comprimer les dépenses réellement publiques sous couvert de maîtrise d'une dette qui ne peut que croître, +0,4 % en 2015 ; mais ce n'est pas l'objectif, le Capital veut de plus en plus d'intérêts à piller... qu'on se doit en plus de « *renégocier* » avec lui régulièrement en faisant le bon élève auprès des agences de notations ! Autrement dit, en 2016, si

on veut que le Capital soit compréhensif dans le remboursement d'une dette qui représente presque toute la valeur que les Français créent sur une année, il va falloir être bien docile, et la « *loi travail* » fait partie du lot... Un cercle vicieux sans fin qui nous emprisonnerait avec des chaînes toujours plus lourdes !

Si on voit que le déficit public pourrait se résorber facilement – rien que le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, CICE, coûte à l'État français 20 milliards d'euros par an –, le sujet de la dette ne pourra jamais se résoudre. D'ailleurs, **allons-nous confier la résolution du problème à ceux qui l'ont créé ?** De toute façon, à partir du moment qu'il faut emprunter au Capital pour rembourser les intérêts qu'on lui doit, **la question de l'annulation de la dette – largement remboursée en plus – apparaît comme la seule issue possible et favorable pour le Travail.**

Le point de vue révolutionnaire doit maintenant construire son programme

Si l'émotion est le propre de chaque être humain, l'histoire récente montre que les réactions en masse et à l'émotion brouillent les réflexions et empêchent de prendre le recul nécessaire aux prises de décisions. De « *je suis Charlie* », à la colère légitime des manifestations d'aujourd'hui, les masses se rassemblent, mais cela ne peut être une fin en soi, une raison suffisante.

Toutes ces émotions bien légitimes ne peuvent être le seul guide des masses, car lorsqu'elles passent, tout s'évapore, le mouvement s'éteint aussi vite qu'il a commencé. Aujourd'hui, le point de vue révolutionnaire, c'est-à-dire celui qui vise à changer la société, à se débarrasser du Capital, du Parasite, celui qui vise à redonner au Travail la maîtrise de toute la valeur qu'il est le seul à créer, est le seul à pouvoir rassembler. Si la colère peut-être un vecteur, **le rassemblement ne peut se faire que sur un programme politique décidé collectivement et démocratiquement.**

Dit autrement, ce n'est pas parce qu'il y a masse et qu'il y a émotion qu'il y a révolution ! Pour que le Travail s'assume politiquement comme seul créateur de richesses, qu'il prenne tout, de la gestion des entreprises dont il aura la propriété d'usage à l'ensemble de la valeur créée, il faut que tout un chacun fasse de la politique, qu'il participe à la définition collective et démocratique du programme politique révolutionnaire que nous devons suivre tout en évitant la division du monde du Travail.

Maintenant les rapports Capital/Travail ont changé : le Capital a décidé de rompre avec toute idée de compromis avec le Travail ; il a décidé qu'il serait le seul à bouger le curseur. Cet aspect politique que le monde du Travail est en train d'admettre va réveiller de nouvelles questions par exemple : quid d'une « *Europe sociale* » dans ces conditions ? Pire, si pour certains, les anciens rapports Capital/Travail – le compromis historique – pouvaient légitimer la domination du Capital, maintenant plus personne ou presque ne peut défendre cette idée-là.

Et si le Capital n'a plus de légitimité à diriger, le Travail – et c'est l'aspect subversif de la période – ne se posera plus en porteur de revendications auprès de son dominant – tout en assumant d'être dominé –, mais écrasera définitivement le Capital et deviendra le seul légitime à diriger l'ensemble de la société. Le combat actuel ne peut prendre qu'une direction : **tout prendre !**

Maintenant qu'il y a masse, **faisons de la politique, débattons de la fin du compromis historique Capital/Travail, de la sortie de l'Union européenne, de l'annulation de la dette dite « publique », débattons de la direction des entreprises, de la propriété d'usage, de la valeur que nous sommes les seuls à créer, du salaire à vie, de la fermeture de la bourse de Paris, de la souveraineté de notre peuple...** Nous n'avons plus d'autre choix que de tout prendre ! Toutes ces questions doivent bouillonner dans nos têtes et être les vrais guides de nos actions. La période est propice au développement du point de vue révolutionnaire, nous pouvons avancer dans bien des domaines sur ces questions.

Paris, le 8 avril 2016

<http://rougesvifs.org>